



➤ Budget 2016 : L'Etat se désengage, la CAPI fait des choix et développe son territoire

Mardi 29 mars 2016

- **I / L'Etat se désengage** : De la fin du SAN à la poursuite des réductions des dotations de l'Etat.
- **II / La CAPI s'adapte à la contrainte**
- **III / La CAPI maintient le développement d'un projet de développement de son territoire**

**> L'Etat se désengage : De la fin du SAN à la
poursuite des réductions de l'Etat**

LA FIN DU SYNDICAT D'AGGLOMERATION DE LA VILLE NOUVELLE

- Un processus d'extension-transformation unique en France en 2007.

Une **Opération d'Intérêt National (initiative de l'Etat)** qui a, sur le plan financier, encore aujourd'hui **des conséquences très contraignantes** :

- La CAPI supporte un **endettement** très important.

(A sa création, 32 ans de capacité de désendettement, une épargne nette négative :

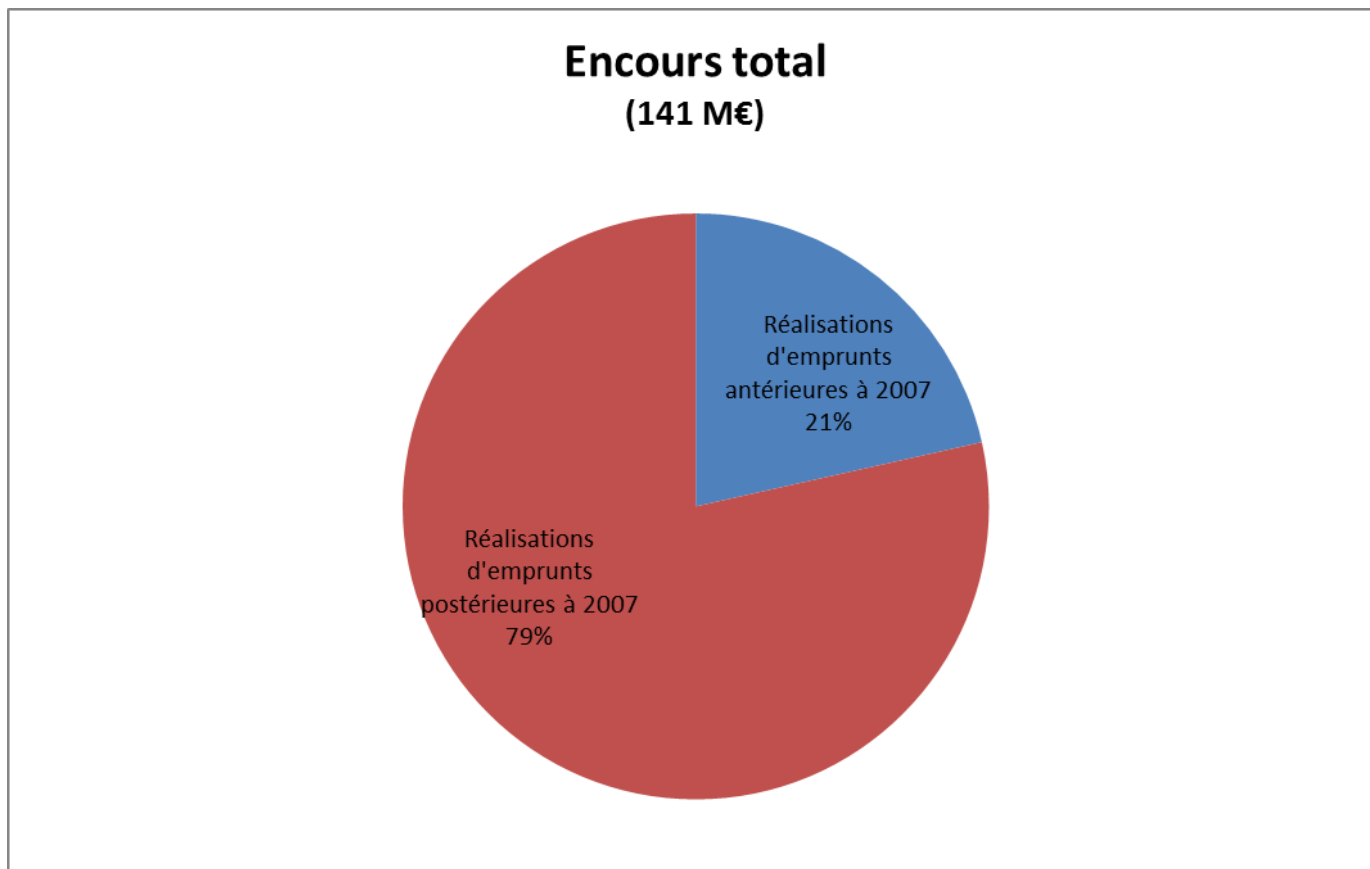
- 7 Millions d'euros , 2 200 € dette / habitant

- 2x plus que les intercommunalités)

- La CAPI exerce de nombreuses **compétences**:

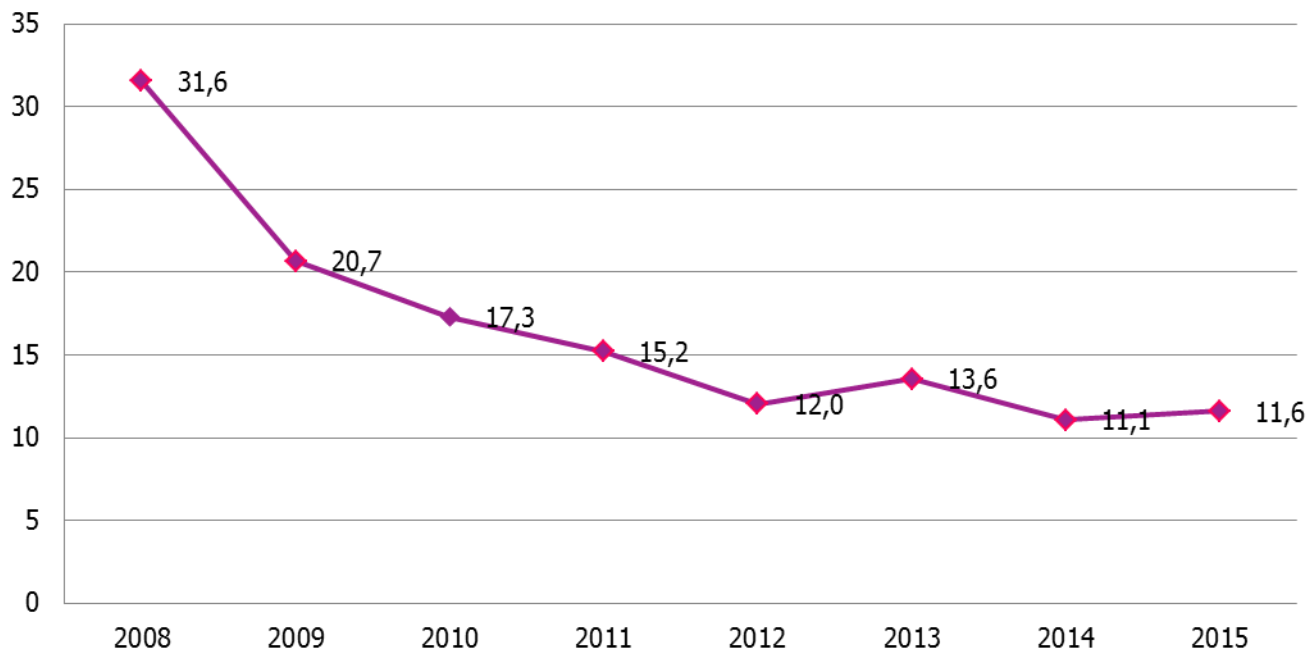
- **services à la population (Impact masse salariale importante)**

- **Un encours de dette élevé**



- Une situation qui s'est améliorée depuis 2007 par des efforts successifs...

Capacité de désendettement (en années)



Dans le cadre du plan d'économies de 50 Mds € - programmé sur 2015-2017

Confirmation d'une troisième réduction successive des concours financiers de l'Etat envers les collectivités locales.

Ces derniers diminueront, tout comme en 2015, de **3.67** milliards d'euros.



- **UNE PROLONGATION DE LA BAISSÉ DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT**

Répartition des 3,67 milliards d'euros

Répartition de l'effort entre les catégories de collectivités territoriales		
Catégories de collectivités	En Md€	En % du total
Bloc communal	2,071	56,4%
Départements	1,148	31,3%
Régions	0,451	12,3%
Total	3,670	100,0%

- **UNE PROLONGATION DE LA BAISSÉ DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT**

Répartition de l'effort au sein du bloc communal

Répartition de l'effort au sein du bloc communal		
Répartition de l'effort	En Md€	En % du total
Communes	1,450	70,0%
EPCI	0,621	30,0%
Total	2,071	100,0%

IMPACTS POUR LA CAPI

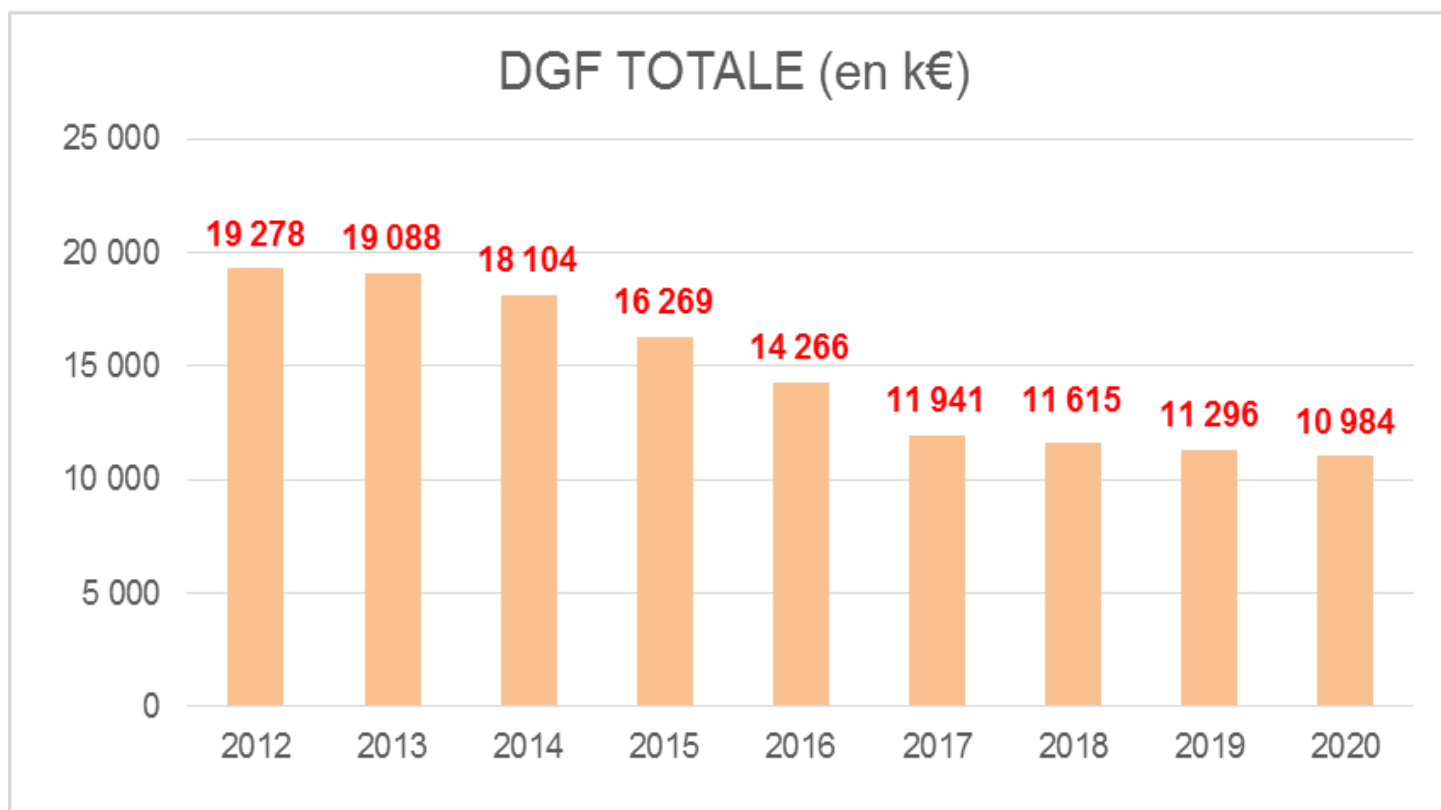
Une hausse de la contribution au redressement des comptes publics de la CAPI de 1,9 millions par rapport à 2015

CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES DE LA CAPI (en k€)

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement des finances publiques	737	2 549	4 457	6 366
<i>Contribution supplémentaire par rapport à n-1</i>		1 812	1 909	1 909

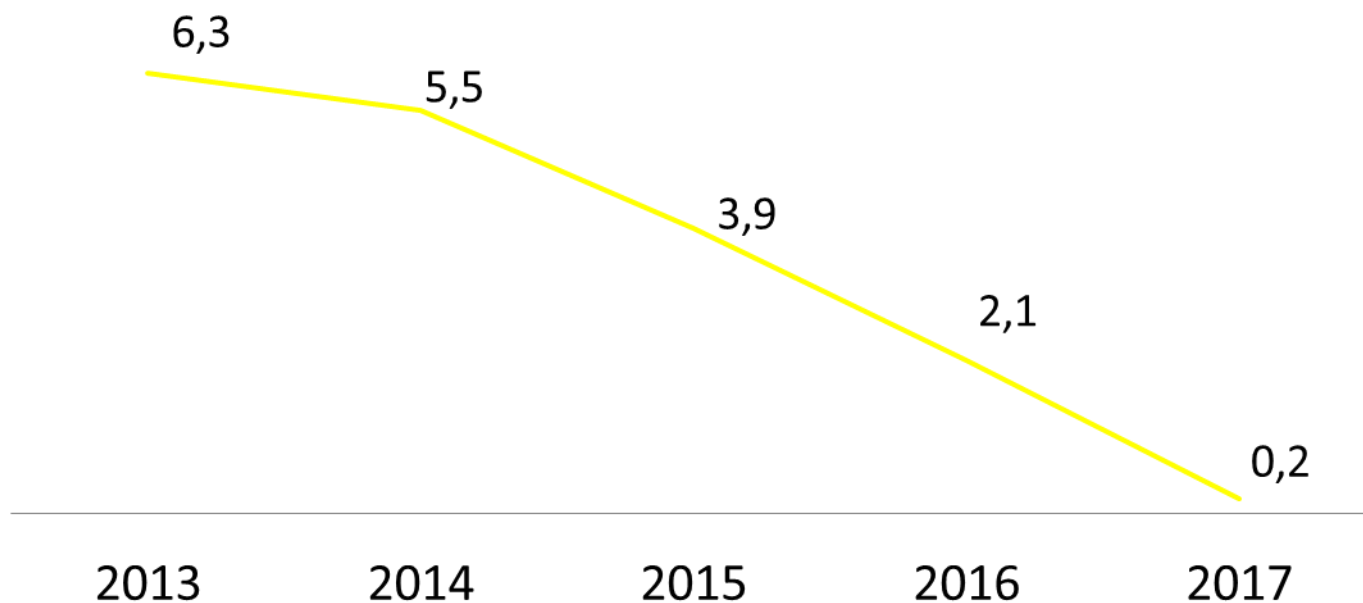
- **IMPACTS POUR LA CAPI**

Entre 2015 et 2016, une baisse constatée de la Dotation Globale de Fonctionnement de 2 millions d'euros pour le budget de la CAPI.



L'évolution de la dotation d'intercommunalité

DOTATION D'INTERCOMMUNALITE
CAPI (en millions d'euros)



La CAPI s'adapte à la contrainte

Un Cadre budgétaire 2016 « strict », respecté:

- Baisse des charges de fonctionnement courantes: - 10 %
- Stabilisation des charges de personnel : 0%
- Plan Pluriannuel D'Investissement : 11,9 Millions d'euros en charge nette

Malgré cette rigueur : des **ratios qui se dégradent** et qui sont **non conformes** aux objectifs définis dans le Débat d'Orientations budgétaire

Ratios	CA 2015	BP 2015	BP 2016	Objectif prospective - DOB 2016 -
Epargne brute (M€)	12.2	10.2	9.7	10.6
Capacité de désendettement en année	11.6	13.1	14.8	13.3
Taux d'épargne brute (EB / Recettes fonctionnement)	12.7	11.1	10.2	11.4

➤ Précisions en matière de fiscalité

RAPPEL COMPOSITION PRODUIT FISCAL 2015 "MENAGE"		
	en k€	en %
Taxe d'habitation	9 089,3	75,5%
Taxe sur le foncier bâti	2 920,2	24,3%
Taxe sur le foncier non bâti	26,8	0,2%
TOTAL	12 036,3	100,0%

Les taux :

- **Impossibilité d'augmenter le taux de CFE en 2016**, même de façon dérogatoire

Sa variation est liée à la variation de taux de référence : TH ou TH+TF; or ces derniers taux évoluent à la baisse entre 2014 et 2015 sur l'ensemble du territoire.

=> **Hausse possible du taux de CFE en 2017** (26,38% à 26,85%) qui permettrait un produit supplémentaire estimé entre **300 et 400 K€**

- Possibilité d'augmenter les taux de TH, TFB et TFNB en 2016, de façon proportionnelle ou différenciée, en respectant les règles de lien entre les taux

➤ **Elaboration du BP 2016 :**

A la vue des **contraintes** évoquées à venir (indicateur de l'évolution de dépense publique locale, transferts de compétence, certification des comptes ...), **il nous faut à minima et impérativement maintenir les objectifs fixés lors du DOB.**

Dans ce contexte : une étude a été entreprise et des scénarii ont été élaborés autour d'une hypothèse de hausse des taux.

⇒ **Proposition d'augmentation des taux de fiscalité en 2016 afin de préserver les ratios financiers de la CAPI et ses marges de manœuvre:**

Taux de la Taxe d'Habitation : +0,7 pts (7,73 % => 8,43%)

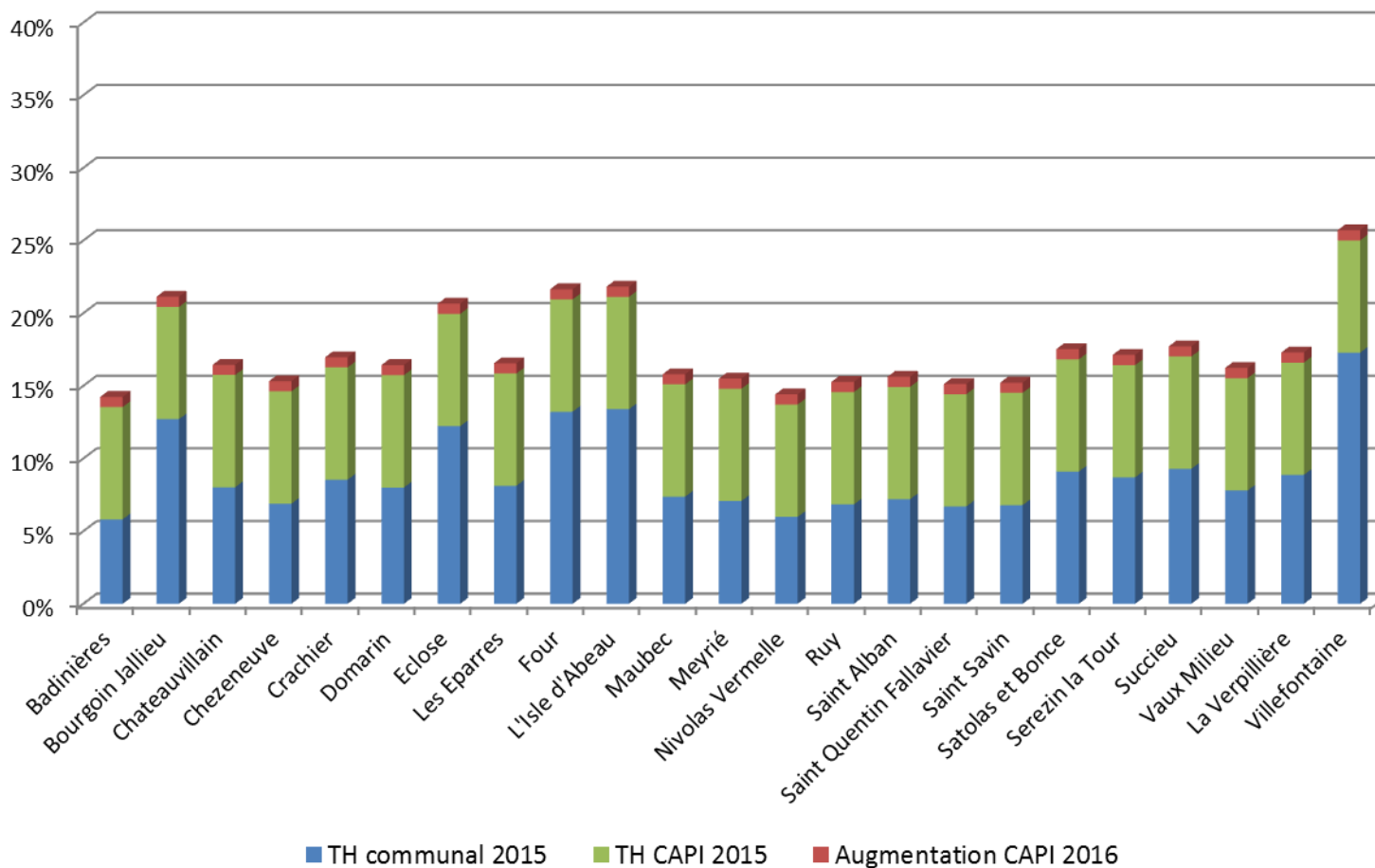
Taux de la Taxe sur le Foncier Bâti : +0,2 pts (1,9% => 2,1%)

Taux de la Taxe sur le Foncier Non Bâti : 0 pt (2,60%)

Un produit supplémentaire prévu de 1,140 K€

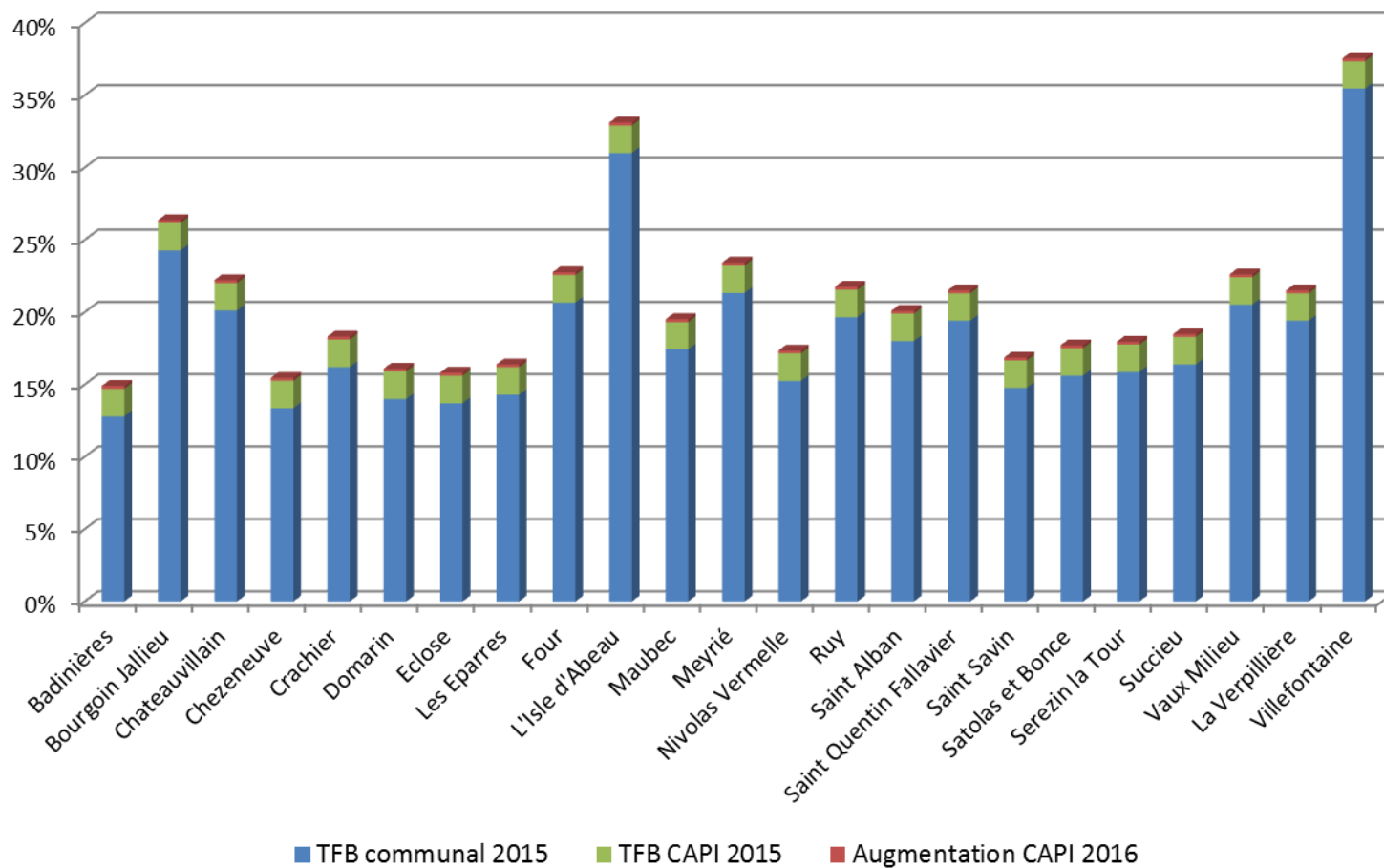
➤ Impact de la hausse des taux par commune

Taux TH agrégé
(part communale + part CAPI)



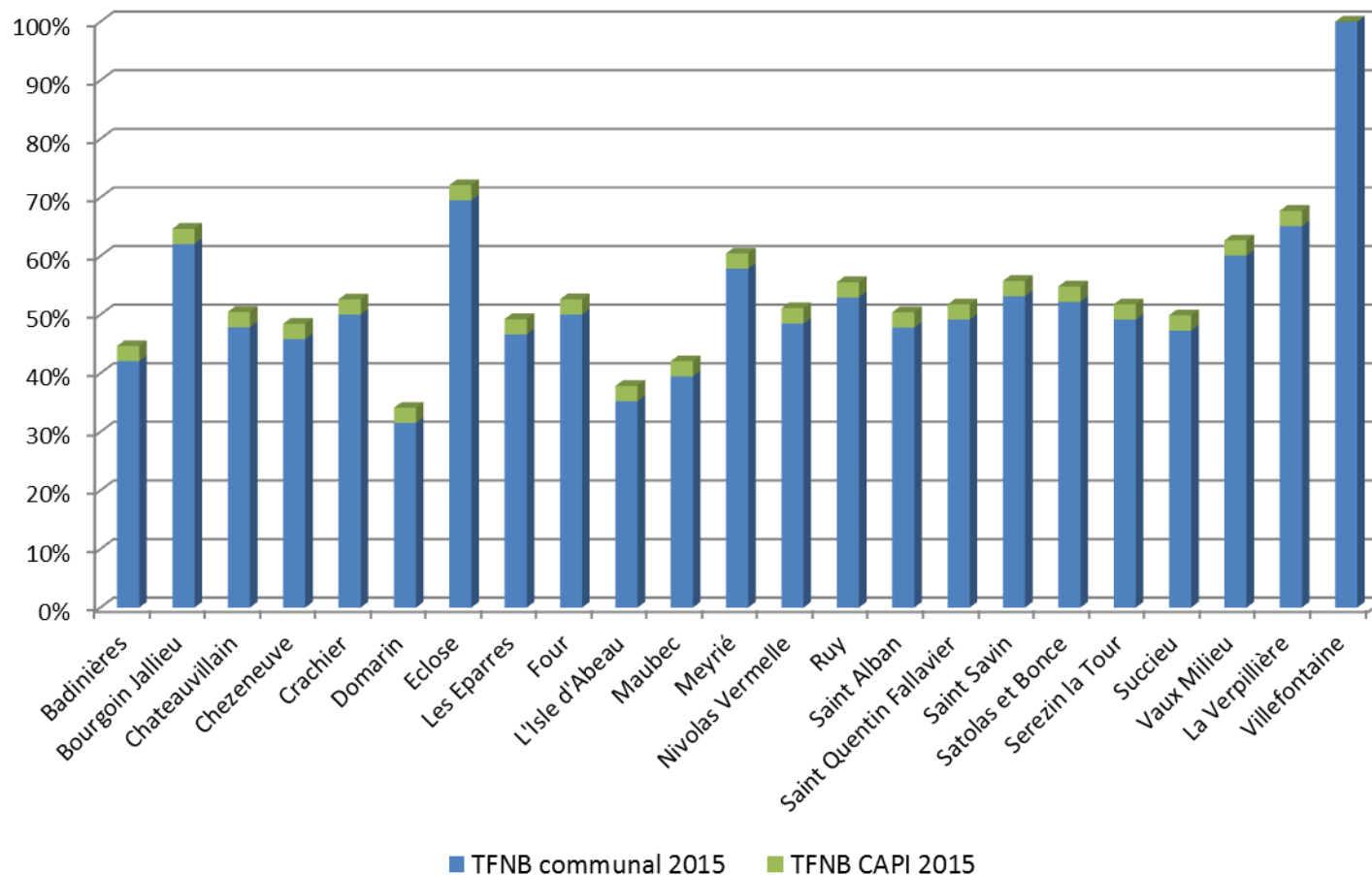
Impact de la hausse des taux par commune

Taux TFB agrégé (part communale + part CAPI)



➤ Impact de la hausse des taux par commune : pas d'augmentation du TFNB

Taux TFNB agrégé
(part communale + part CAPI)



Elaboration du BP 2016 :

➤ Section d'investissement : déclinaison du PPI validé en septembre 2015

- **15,3 M€ inscrits au BP 2016** (en brut), soit **11,2 M€ en net** (après prise en compte du FCTVA et des subventions).

Rappel PPI septembre : 11,9 M€ pour 2016

- Proposition de voter, dans le cadre du BP 2016, certaines opérations en Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (**AP/CP**), afin d'en **faciliter le suivi et d'optimiser la programmation pluriannuelle** :
 - Une délibération rappelant les échéanciers de paiement par opération
 - Un vote d'un montant global par opération pluriannuelle et une déclinaison des montants annuels à mandater, à inscrire lors du vote de chaque budget
 - Le cas échéant, une révision du programme et de l'échéancier
 - Une absence de reports de restes à réaliser pour une meilleure transparence
- Un besoin de **recours à l'emprunt** estimé à **9 232K€** (contre 11 500 K€ en 2015)

Elaboration du BP 2016 :

► BALANCE GENERALE

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011-Charges à caractère général	21 097 413 €	013-Atténuation de charges	650 000 €
012-Charges de personnel	31 254 854 €	70-Tarifification des services	6 160 685 €
014-Atténuation de produit (AC, DSC ...)	19 268 978 €	73-Impôts et taxes	65 754 421 €
		74-Dotations, subventions et participations	22 465 546 €
65-Autres charges de gestion courante	9 348 634 €	75-Autre produits de gestion courante	641 952 €
66-Charges financières	3 876 000 €	76-Produits financiers	73 403 €
67-Charges exceptionnelles	35 500 €	77-Produits exceptionnels	81 000 €
022-Dépenses imprévues	150 000 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	85 031 379 €	TOTAL RECETTES REELLES	95 827 007 €
023-Virement à la section d'investissement	4 803 628 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	7 390 000 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 398 000 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	97 225 007 €		97 225 007 €

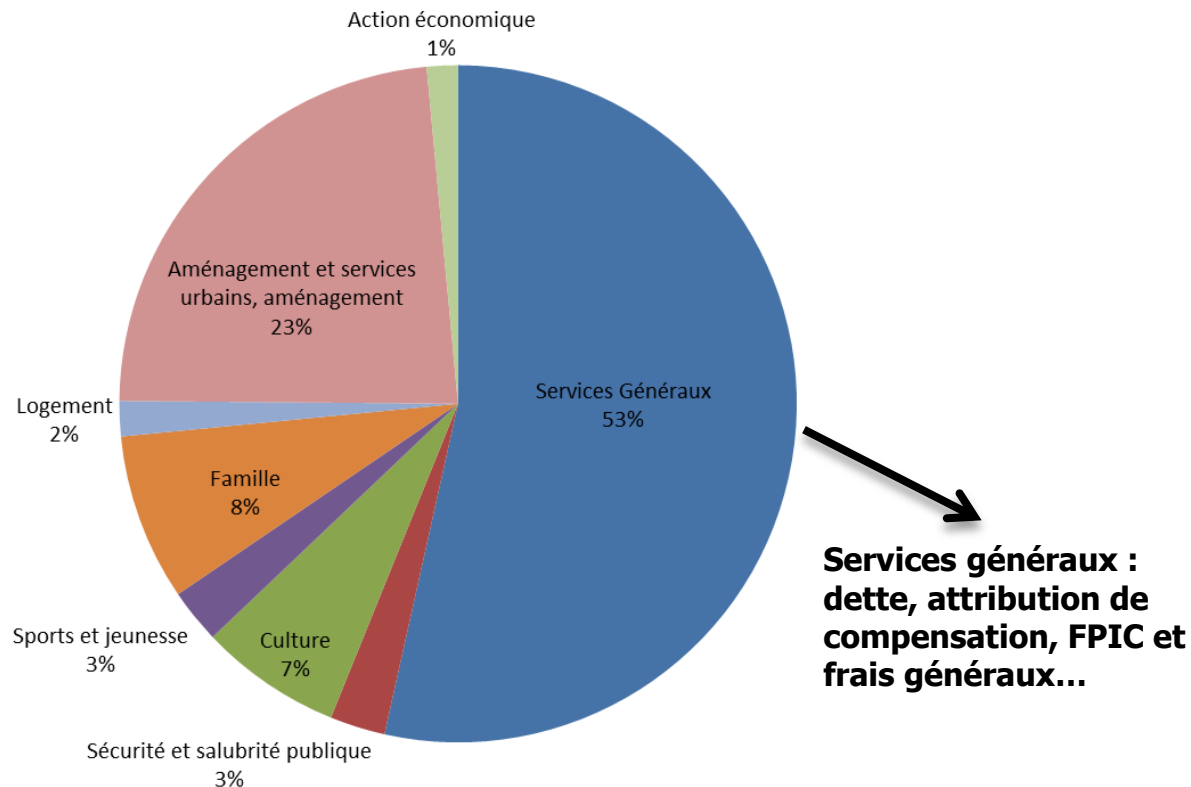
Investissement			
Dépenses		Recettes	
16-Remboursement capital dette	8 300 000 €	16-Emprunt	9 232 289 €
204-Subventions d'équipement	3 680 133 €	10-Affectation en réserve	6 134 273 €
PPI	15 098 557 €		
Autres dépenses	375 014 €	Autres recettes	5 799 874 €
TOTAL DEPENSES REELLES	27 453 704 €	TOTAL RECETTES REELLES	21 166 436 €
RAR 2015	6 729 638 €	RAR 2015	12 250 238 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 275 400 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 267 400 €
Reprise du déficit 2015	10 028 960 €	021-Virement section de fonctionnement	4 803 628 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	45 487 702 €		45 487 702 €

Elaboration du BP 2016 :

> BUDGETS ANNEXES

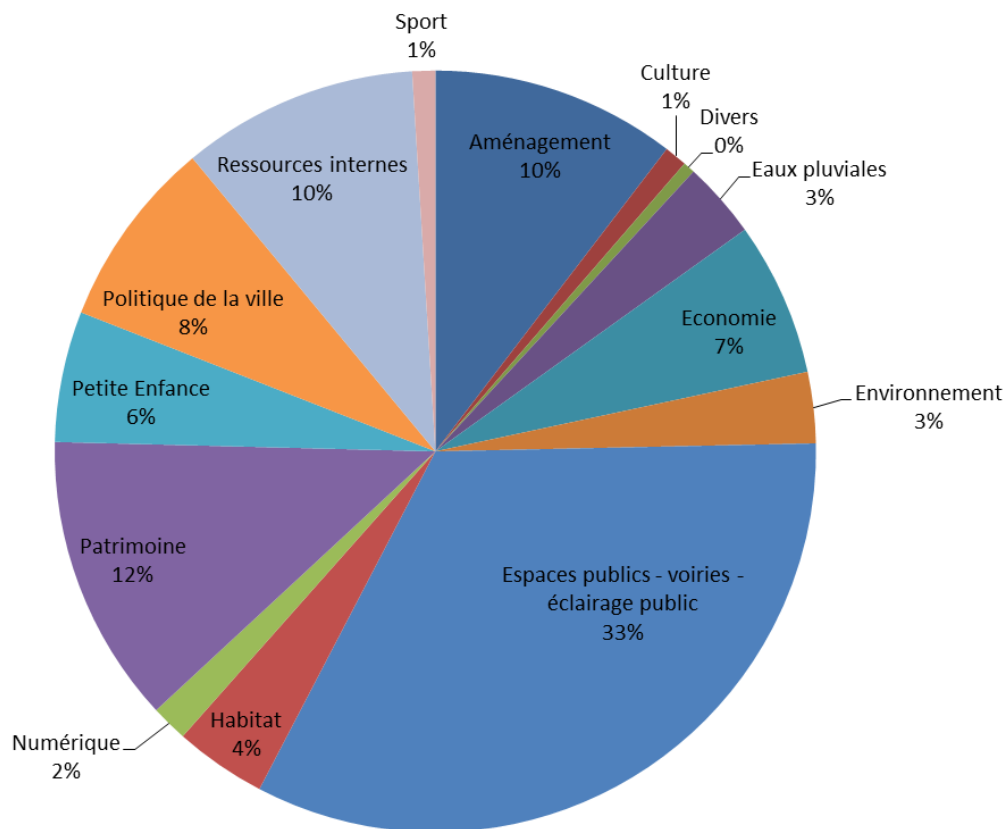
BUDGET	FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)	INVESTISSEMENT (dépenses et recettes)
Eau	3 839 659.00 €	8 709 761.29 €
Assainissement	8 739 748.00 €	19 595 001.15 €
SPANC	74 236.00 €	1 510.00 €
Transports	11 676 000.00 €	4 602 617.81 €
Théâtre du Vellein	2 624 204.00 €	1 060 276.97 €
Golf	423 602.00 €	96 941.18 €
GPRA / PCET	1 198 356.00 €	973 032.30 €
Plateforme et Construction durable	263 422.07 €	1 736 322.07 €

Ventilation du BP 2016, toutes sections confondues,
par type d'intervention (142,7 M€)



BP 2016

Présentation du PPI par Politique d'intervention (15,3 M€ "bruts")



➤ **Épargne brute et capacité de désendettement : nécessité de maintenir le cap**

Ratios	CA 2015	BP 2015	BP 2016	Objectif prospective - DOB 2016 -
Épargne brute (M€)	12.2	10.2	10.8	10.6
Capacité de désendettement en année	11.6	13.1	13.2	13.3
Taux d'épargne brute (EB / Recettes fonctionnement)	12.7	11.1	11.3	11.4

- La hausse du produit fiscal permet de respecter les ratios définis dans le cadre de la prospective

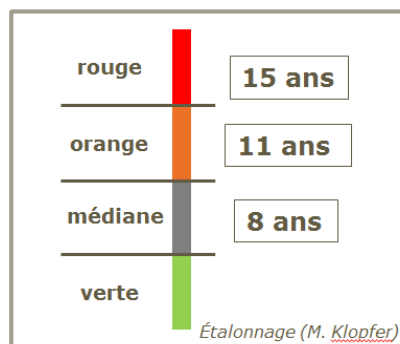
> ELEMENTS PROSPECTIFS

Produit supplémentaire de 1,140 M€

⇒ Impact sur les ratios fondamentaux jusqu'en 2020

Ratios	2017	2018	2019	2020
Epargne brute (M€)	10.6	12	13.2	14.5
Capacité de désendettement en année	13.7	12.4	11.6	10.5
Taux d'épargne brute (EB / Recettes fonctionnement)	11.2	12.6	13.6	14.7

Rappel : Capacité de désendettement = Nombre d'années d'épargne brute qu'il faudrait pour éteindre la dette



➤ La CAPI poursuit le développement de son territoire

➤ **La CAPI relève ce nouveau défi**

- **Face à ce nouveau défi, la CAPI innove et assume son projet de territoire collectivement :**
- Mécénat
- Transition énergétique
- mutualisation
- Pacte financier...

➤ UN PROJET POUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI

- **AXE 1 : Renforcer l'attractivité du territoire**
- **AXE 2 : Devenir pilote en matière de développement durable et de transition énergétique**
- **AXE 3 : Optimiser la qualité des services au quotidien**
- **AXE 4 : Donner des marges de manœuvre à l'intercommunalité**
- **AXE 5 : Poursuivre et renforcer notre participation aux stratégies métropolitaines**

Axe 1 : Renforcer l'attractivité du Territoire

En passant par différents leviers :

- Soutenir le dynamisme du **développement économique, l'innovation des entreprises** et agir en faveur de **l'emploi et la formation**
- Faire de la **construction durable** une stratégie d'avenir du territoire et ses habitants (plateforme ASTUS, rénovation et construction exemplaires)
- Apporter **l'accès au haut débit**, comme nouvel atout du territoire et pour développer de **nouveaux usages numériques**

Axe 1 : Renforcer l'attractivité du Territoire (2)

En passant par différents leviers :

- Poursuivre le **projet d'aménagement durable** (via la stratégie foncière et l'accompagnement des communes) et mettre en œuvre de grands projets d'**aménagement** (rénovation urbaine, gares, ZAE)
- **Adapter l'offre de logements** aux attentes et à la réalité du territoire (répartition plus équilibrée de l'habitat social / privé et entre petites /grandes communes) et poursuivre l'intervention en faveur des **quartiers prioritaires**
- Faciliter **les besoins de mobilité** des habitants de la CAPI (transports RUBAN, covoiturage, autopartage, réseau cyclable, PDIE) et mener des actions de lobby pour améliorer les transports
- Créer **l'adhésion au territoire** par les outils du marketing territorial

Axe 2 : Devenir pilote en matière de développement durable et de transition énergétique

Des chantiers majeurs à lancer :

- la **rénovation** énergétique (lutte contre la précarité, plateforme de rénovation, accompagnement des particuliers)
- le développement des **énergies renouvelables** (étude du potentiel, méthanisation et économie circulaire)
- l'**exemplarité de la CAPI** en termes de bâti, de mobilités et de marchés publics (intégration du DD, clauses d'insertion et un accès plus égalitaire des entreprises quelles que soient leurs tailles)

Axe 2 : Devenir pilote en matière de développement durable et de transition énergétique (2)

Des investissements à poursuivre :

- Soutenir **l'agriculture** et protéger **l'environnement** par la gestion et la mise en valeur des espaces naturels sensibles (ENS)
- Améliorer le tri, la collecte et la valorisation des **déchets** par un suivi régulier du SMND
- Préserver la **qualité de l'eau** et l'assainissement (requalification STEP Traffeyères, SPANC, protection des milieux aquatiques) et **simplifier la gouvernance** de la gestion de l'eau

Axe 3 : Optimiser la qualité des services du quotidien

Garder un service à un cout raisonnable et de qualité, c'est faire des choix pour pouvoir :

EQUIPEMENTS CULTURELS

- Soutenir la **culture** comme facteur d'attractivité du territoire et de lien social
- Favoriser la **diversité des projets culturels** des équipements communautaires pour une offre éclectique (Théâtre du Vellein, Conservatoire et Pôle Ouest, Abattoirs, Médiathèques)
- Renforcer l'accès aux équipements culturels avec la construction d'un **nouveau conservatoire**

Axe 3 : Optimiser la qualité des services du quotidien

Garder un service à un cout raisonnable et de qualité, c'est faire des choix pour pouvoir :

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Rationaliser** le fonctionnement des piscines, pour financer une **nouvelle piscine** au centre du territoire, qui rééquilibre l'offre actuelle de la CAPI
- Lancer l'appel à projets pour décider de l'avenir du **Golf des 3 Vallons**
- Poursuivre le **CAPI RAID**, manifestation sportive qui fédère les habitants (sentiment d'appartenance, attractivité du territoire)

Axe 3 : Optimiser la qualité des services du quotidien

Garder un service à un cout raisonnable et de qualité, c'est faire des choix pour pouvoir :

PETITE ENFANCE

- Rénover les **équipements existants** de la petite enfance et développer l'offre de manière raisonnée
- Expérimenter une **accessibilité** renforcée des structures d'accueil

VOIRIE

- Mettre la priorité sur les **zones d'activités économiques** en termes de voirie
- Moderniser **l'éclairage public** et poursuivre le Plan Lumière (réduction pollution lumineuse)

Axe 4 : Donner des marges de manœuvre à l'intercommunalité

Des exigences à mettre en œuvre :

- Poursuivre le respect des **règles de bonne gestion** dans un contexte contraint
- Innover dans les **formes de financements** pour dépasser le contexte financier contraint pour les nouveaux équipements (Conservatoire, Piscine)
- Mettre en place un suivi régulier des **syndicats « satellites »** de la CAPI: SMND, SAGAV...
- Renforcer la **mutualisation** pour optimiser les ressources de la CAPI (groupements d'achats..)
- Aller vers un prochain **pacte financier et fiscal** plus ambitieux dans un objectif de plus de cohérence entre l'intercommunalité et les communes

Axe 5 : Poursuivre et renforcer notre participation aux stratégies métropolitaines

- Définir les **valeurs communes** de la CAPI dans le cas d'un élargissement et poursuivre les **coopérations interterritoriales**
- Etre un acteur de la nouvelle grande région **Rhône Alpes Auvergne**
- Poursuivre le développement du territoire au sein du **Pôle Métropolitain**
- Participer à la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'un territoire clé, la **Plaine Saint Exupéry**
- Améliorer les **transports** à l'échelle métropolitaine lyonnaise

➤ METTRE EN ŒUVRE L'AJUSTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Il nous faut poursuivre nos décisions sur **nos choix de politiques publiques** pour le développement de notre territoire et l'exercice de nos compétences dans le **respect de nos objectifs de bonne santé financière** (épargne brute, endettement...)

L'année 2016 sera consacrée à un travail collectif pour décider de choix importants sur l'évolution de nos politiques publiques.